

Réunion du 3 septembre 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Marcel BAUER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Richard STOLTZ

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

**N° CP/2012/680 - Administration générale - 5**  
**Institut pour la formation des élus territoriaux (IFET) -**  
**Adhésion du Département du Bas-Rhin au titre de l'année 2012**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve le renouvellement de l'adhésion du Département du Bas-Rhin à l'Institut pour la formation des élus territoriaux (IFET) à PARIS pour l'exercice 2012 et à ce titre :

- décide de verser à l'IFET une cotisation forfaitaire d'un montant de 3 100 € pour l'année 2012
- décide d'engager un montant de 3 000 € en vue de la réalisation par l'IFET d'une journée de formation en intra fin 2012 ou début 2013 à STRASBOURG, sur une thématique restant à définir.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20120903-70256-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 14/09/12